



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSSES ERREPUBLICA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 16 décembre 2024 à 19h00 /
2024ko abenduaren 16ko biltzarra, arratseko 19:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
10 décembre 2024 / 2024ko abenduaren 10a	27	16

Etaient présents / Hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Marie Pierre CLAVENAD, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Pierre LAVIGNE, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / Ahalmena utzi dutenak :

Laetitia LAC (ek) à Francis DOMANGÉ (ri)
 Philippe CELAYA (k) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)
 Antoine COGNAUD (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)
 Sylvie MULLON (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
 Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)
 Xalbat GARAT (ek) à Marie Pierre CLAVENAD (i)
 Didier ISASA (k) à Bénédicte LUBERRIAGA (ri)

Absents / Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS, Murielle ARREGUI

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2024-69 Création d'un secteur d'activité pour la TVA/ TVA-rentzat aritze eremu baten sortzea

M. le Maire rappelle que la commune est hors champ d'application de la TVA pour ses activités fondamentales et obligatoires ainsi que pour ses prérogatives de puissance publique. En revanche elle va se situer dans certaines circonstances dans le champ d'application de la TVA, c'est le cas, par exemple, lorsqu'elle cède des terrains à bâtir, mais pas uniquement.

La commune a cédé des terrains en 2021, ces opérations ont été soumises à la TVA qu'il y a lieu de régulariser.

En conséquence, il est nécessaire d'assujettir cette activité à la TVA et cet assujettissement se fait par la création d'un secteur d'activité distinct.

Après discussion et après avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité :**

AUTORISE la création d'un secteur d'activité "Vente d'immeubles", régime réel normal, option déclarations trimestrielles.

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
 Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta delibaturua gaineko egun, hilabete eta urtean.
 Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,
 Jean Louis FOURNIER

